

Collège de droit

Par **Futurjuriste31**, le **26/06/2018** à **11:47**

J'ai reçu une demande de mon établissement pour entrée au collège de droit du fait que j'avais mention bien à mon année de L3 .
Est ce que c'est un plus pour les Master 2 ? Et est ce que ça prend beaucoup de temps au niveau de l'emploi du temps sachant que je serai en Master 1 ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/06/2018** à **13:32**

Bonjour

Tout d'abord félicitation pour votre Licence.

D'après ce que j'ai pu lire ce serait un sacré plus sur votre dossier car cette formation est réservés aux étudiant(es) les plus doué(es).

Ce parcours prépare pour les grands concours (CRFPA, ENM et même ENA)

Mais effectivement qui dit cours complémentaires dit emploi du temps un peu plus chargé. Cependant, si on vous fait cette proposition ce que l'on pense que vous avez les capacités pour réussir.

De plus, je pense que vous pourrez toujours vous désister en cours d'année si vous sentez que vous avez du mal à gérer.

Il faut aussi vous renseigner sur d'éventuels frais d'inscriptions supplémentaires. Dans certaines universités c'est totalement gratuit, mais dans d'autres ils demandent jusqu'à 2 000 € (il est possible d'obtenir des facilités de paiement et les boursiers sont bien évidemment exonérés).